



Montrouge, le 25 août 2025  
N°2025\_15116\_DG75-C930

**CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU  
GRADE DE CONTRÔLEUR DE PREMIÈRE CLASSE DE  
L'INSEE**

**RAPPORT DU JURY**

**ANNÉE 2025**

## Table des matières

1. Déroulement du concours.....	3
2. Caractéristiques de l'épreuve et principes de notation.....	3
2.1. Caractéristiques de l'épreuve.....	3
2.2. Principes de notation.....	4
3. Les candidats et les résultats.....	5
4. Le questionnaire à choix multiples.....	5
4.1. Les questions du QCM.....	7
4.2. Les résultats du QCM.....	10
4.3. Les remarques du jury.....	11
5. Les questions appelant des réponses courtes.....	12
5.1. Les intitulés des questions.....	12
5.2. Les résultats des questions à réponses courtes.....	14
5.3. Les remarques du jury.....	14
6. Les références juridiques du concours.....	17
ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CONCOURS.....	18
ANNEXE 2 : PROGRAMME DU CONCOURS.....	19
ANNEXE 3 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY.....	20

Ce rapport a été rédigé par le président du jury à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés.

## 1. Déroulement du concours

Pour pouvoir se présenter à l'épreuve de ce concours professionnel de contrôleur de première classe, les candidats devaient avoir au moins atteint au 31 décembre 2025 le 6<sup>e</sup> échelon du grade de contrôleur de l'Insee de 2<sup>e</sup> classe et justifier d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau, en application des décrets n° 2010-1719 du 30 décembre 2010 modifié et n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié.

Toutefois, les candidats qui auraient rempli les conditions d'inscription antérieures (4<sup>e</sup> échelon) au 31/12/2025 en déroulant leur carrière selon les dispositions statutaires antérieures au 01/09/2022 étaient également admis à concourir, conformément à l'article 3 du décret n°2022-1209 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État.

Pour le concours 2025, les inscriptions ont eu lieu entre le 9 décembre 2024 et le 14 janvier 2025. Pour la première fois, les inscriptions sont entièrement dématérialisées. 266 candidats se sont inscrits et 234 d'entre eux se sont présentés à l'épreuve le 18 mars 2025. Le nombre de candidats inscrits est presque identique à 2024 (260 agents). Le taux de présence à l'épreuve, se situant à 88 %, est en très légère baisse par rapport aux deux années précédentes. Au final, le nombre d'agents présents est exactement identique au concours 2024.

L'épreuve a eu lieu dans les centres d'examen suivants : Ajaccio, Baie-Mahault, Bordeaux, Caen, Cayenne, Dijon, Fort-de-France, Lille, Lyon, Mamoudzou, Marseille, Metz, Orléans, Nantes, Paris, Rennes, Saint-Denis de la Réunion et Toulouse.

Comme pour tous les concours et examens professionnels, les épreuves écrites sont corrigées sous couvert de l'anonymat. Comme les années précédentes, les questions appelant des réponses courtes ont été corrigées en double correction à l'aveugle : chaque correcteur ne connaît ni la note, ni les appréciations mises par l'autre correcteur. L'application de barèmes précis a permis de garantir une bonne homogénéité des notes entre les correcteurs.

Au final, la barre d'admission est de 10,10 et le taux d'admission est de 20 % (cf. annexe 1).

## 2. Caractéristiques de l'épreuve et principes de notation

### 2.1. Caractéristiques de l'épreuve

Le concours comporte une unique épreuve écrite, notée de 0 à 20, d'une durée de deux heures, qui se compose de deux parties :

- 1- Un questionnaire à choix multiples (QCM).
- 2- Des questions appelant des réponses courtes.

L'épreuve est destinée à apprécier les connaissances professionnelles des candidats, leur ouverture sur leur environnement professionnel et leur capacité à exprimer par écrit une analyse synthétique et structurée sur des travaux statistiques.

Le champ des connaissances professionnelles attendues couvre les connaissances de base statistiques, économiques et démographiques, les missions et l'organisation de l'Insee, son rôle dans le système statistique public et européen. Le programme est détaillé en annexe du présent rapport. Il porte sur trois grands domaines :

- 1- Les fondamentaux statistiques, économiques et démographiques : la statistique descriptive, les notions économiques de base, la démographie.
- 2- La connaissance de l'Insee (son organisation, ses missions, ses travaux, ses outils), son environnement et sa gouvernance.
- 3- Les questions d'actualité, les grands dossiers de l'Insee du moment.

Les connaissances nécessaires pour répondre aux deux parties de l'épreuve sont contenues dans le bagage de base des contrôleurs de 2<sup>e</sup> classe de l'Insee. Elles sont accessibles sur divers sites Internet, dont les principaux sont indiqués à titre illustratif, ci-dessous :

- le site de l'Insee [www.insee.fr](http://www.insee.fr) ;
- l'intranet de l'Insee ;
- le site statistique du Cnam, StatNet : <http://www.agro-montpellier.fr/cnam-lr/statnet/cours.htm> (pour son cours de statistique descriptive) ;
- le site de l'Ined : [www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- le site du Céfil : [www.cefil.fr](http://www.cefil.fr)

Les supports de communication interne tels que *Déchiffrer - Le Mag*, *Déchiffrer - La Lettre* ainsi que le *Rapport annuel d'activité de l'Insee* constituent d'indispensables sources d'informations.

## 2.2. Principes de notation

Le barème de notation est le suivant :

- le QCM comporte 30 questions. Pour chaque question, quatre réponses sont proposées au candidat, dont une seule est exacte et exclusive des autres.
- le QCM est noté de la manière suivante :
  - + 1 point pour chaque bonne réponse,
  - 0 point pour chaque absence de réponse,
  - 1 point pour chaque réponse fausse.

La note obtenue au QCM est ramenée à une note comprise entre 0 et 8 points, cette dernière note correspondant à 30 bonnes réponses.

Les questions appelant des réponses courtes permettent d'apprécier le niveau de connaissance des candidats dans les domaines constituant le programme, ainsi que leur capacité à structurer et à argumenter une réponse. La dernière question proposée s'attache à mesurer la capacité des candidats à dégager les principaux résultats d'un tableau chiffré et à les commenter succinctement en les ordonnant.

Les candidats doivent répondre à trois questions parmi les cinq qui leur sont proposées. Chaque question est notée sur 4 points. L'ensemble des questions appelant des réponses courtes est donc noté sur 12 points.

La note finale correspond à la somme des deux notes. Elle est donc composée à 60 % de la note obtenue aux questions appelant des réponses courtes (12 points sur 20) et à 40 % de celle du QCM (8 points sur 20).

Le jury s'est attaché à proposer une variété de thèmes abordés de manière à répondre à la diversité des parcours professionnels des candidats. Il a aussi veillé à ce que les questions soient exprimées de manière lisible, synthétique et, concernant le QCM, à ce que la bonne réponse puisse être identifiée de manière unique et certaine parmi toutes les modalités.

Par ailleurs, le jury a vérifié, comme les années précédentes, l'actualité et la disponibilité de chaque source documentaire de référence.

Concernant plus particulièrement les questions appelant des réponses courtes, le jury a identifié les notions et compétences attendues de la part des candidats. Il a établi en concertation un barème de notation sans ambiguïté, partagé et appliqué par tous.

### **3. Les candidats et les résultats**

Le nombre d'admis a été fixé à 47 en 2025, ce qui correspond à un taux d'admission de 20 % des présents.

Au final, la barre d'admission est de 10,10. Ce niveau est moins élevé que l'année dernière (11,98). Cet abaissement de la barre s'explique par le fait que globalement les candidats ont obtenu de moins bons résultats à l'épreuve, à la fois pour le QCM et pour les questions appelant des réponses courtes.

Les femmes représentent 58 % des candidats présents à l'épreuve, et 49 % des admis. Le taux d'admission des femmes s'établit à 17 %, celui des hommes à 25 %. L'écart de réussite par genre se réduit par rapport à l'année précédente, où les taux d'admission étaient de 18 % pour les femmes et 35 % pour les hommes.

31 agents admis sur 47 ont moins de 40 ans, soit les deux tiers. C'est une proportion beaucoup plus forte qu'en 2024 (53 %), mais proche de celle de 2023 (67 %). Comme sur les concours passés, le taux d'admission diminue globalement avec l'âge : il est de 59 % avant 35 ans, de 31 % entre 35 et 39 ans, de 14 % entre 40 et 49 ans et de 7 % au-delà.

Par type d'établissement, il n'y a pas de fortes différences de résultats : les candidats des directions régionales ont un taux d'admission de 21 %. Ceux de la direction générale ont un taux d'admission de 17 % et il n'y a pas cette année d'admis parmi les candidats des services statistiques ministériels et autres, très peu nombreux (4).

### **4. Le questionnaire à choix multiples**

Les candidats doivent, conformément à la consigne, répondre à un QCM de 30 questions, en ne cochant qu'une seule bonne réponse parmi les quatre propositions. La bonne réponse est unique et elle est placée de manière totalement aléatoire. L'absence de réponse ne rapporte aucun point. Une mauvaise réponse est, elle, pénalisée d'un point. Cette année, une grille spécifique est fournie (cf. modèle ci-dessous). Pour chaque question, le candidat doit noircir la case correspondante de la première ligne. En cas d'erreur, le candidat doit noircir la case jugée bonne de la deuxième ligne.



## 4.1. Les questions du QCM

Lecture : Les bonnes réponses sont grisées.

**Q1 – Sur quel réseau social l’Insee a-t-il ouvert un compte en septembre 2024 ?**

- A. X (ex Twitter)
- B. YouTube
- C. Instagram
- D. LinkedIn

**Q2 – Quelle affirmation est vraie au sujet des services statistiques ministériels (SSM) ?**

- A. Un SSM Sport a été créé en 2024 en vue des Jeux Olympiques de Paris
- B. Il existe un SSM enseignement supérieur distinct du SSM de l’éducation nationale
- C. La Drees et la Dares vont fusionner en 2026
- D. Il n’existe pas de SSM Collectivités locales

**Q3 – Selon la définition retenue pour le recensement de la population, un immigré est :**

- A. une personne née étrangère à l’étranger et résidant en France
- B. une personne née française à l’étranger et résidant en France
- C. une personne née étrangère en France et résidant en France
- D. une personne née étrangère à l’étranger et résidant à l’étranger

**Q4 – Quel outil référence les métadonnées à l’Insee ?**

- A. AdÉS
- B. OdiC
- C. Rmés
- D. Omer

**Q5 – La révision du règlement 223 de la loi statistique européenne :**

- A. modifie le calcul de l’indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)
- B. régit l’activité du Conseil national de l’information statistique (Cnis)
- C. modifie les statuts de l’Autorité de la Statistique Publique (ASP)
- D. a pour objectif de faciliter l’accès aux sources privées

**Q6 – Quel est le nom de la nouvelle plateforme de datascience déployée au sein de l’Insee ?**

- A. AUSV3
- B. LS3
- C. Data3
- D. Cloud3

**Q7 – L’enquête « Sans Domicile 2025 » ne sera pas déployée dans :**

- A. les squats et bidonvilles
- B. les services d’aide d’hébergement
- C. les services d’aide de restauration
- D. les aires d’accueil ou de grand passage

**Q8 – Laquelle de ces propositions relatives à l’organisation de l’Insee est correcte ?**

- A. Le compte satellite du tourisme est réalisé à la direction régionale de Bourgogne-Franche-Comté
- B. Le calcul de l’indice des prix à la consommation dépend de la direction des études et synthèses économiques (Dese)
- C. Le Secrétariat Général ne dispose pas de pôle de compétences en région
- D. Il existe un service Esane à Caen

**Q9 – En 2023, le déficit public s’établit en France, à environ (en milliards d’euros) :**

- A. 105
- B. 155
- C. 205
- D. 255

**Q10 – Parmi ces indicateurs, lequel évalue la concentration d'une distribution statistique ?**

- A. La médiane
- B. La moyenne
- C. L'indice de Gini
- D. L'indice de Fisher

**Q11 – On parle d'excédent naturel lorsque :**

- A. le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès
- B. le nombre de personnes entrées sur le territoire est supérieur au nombre de personnes sorties
- C. le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances
- D. le nombre de naissances est supérieur au nombre de sorties du territoire

**Q12 – Soit la distribution suivante : 11 ; 18 ; 9 ; 6 ; 17 ; 14. Quelle est la moyenne de cette distribution ?**

- A. 10
- B. 12,5
- C. 14,5
- D. 18

**Q13 – Combien de publications régionales ont été publiées par l'Insee en 2023 ?**

- A. 130
- B. 590
- C. 1 300
- D. 4 900

**Q14 – Quel est le principal rôle de l'Autorité de la Statistique Publique (ASP) ?**

- A. Produire des enquêtes statistiques pour les ministères
- B. Assurer la conformité des enquêtes
- C. Valider les programmes de travail des instituts européens
- D. Assurer l'indépendance et la qualité des statistiques publiques

**Q15 – Quel groupement d'intérêt public permet un accès sécurisé aux données aux chercheurs et datascientists accrédités ?**

- A. BULAC
- B. CPAGE
- C. SAIPA
- D. CASD

**Q16 – Comment se nomme l'outil de conception des questionnaires d'enquêtes à l'Insee :**

- A. Bangles
- B. Radiohead
- C. Pogues
- D. Meshuggah

Q17 – À l'approche d'échéances électorales, l'Insee est amené à adapter sa communication pour respecter une stricte neutralité vis-à-vis des différents candidats. Il s'agit de :

- A. la période de réserve
- B. la quinzaine du silence
- C. la veille de neutralité
- D. la clause de non-sollicitation

**Q18 – Concernant l'utilisation de données privées à l'Insee, parmi les affirmations suivantes, laquelle est correcte ?**

- A. Leur utilisation est interdite par le Code des bonnes pratiques
- B. Cela concerne les données de caisse uniquement
- C. L'autorité de la statistique publique (ASP) a autorisé l'accès aux données bancaires pour mesurer la consommation de tabac en France
- D. Les contrats de réexpédition de La Poste sont utilisés pour mesurer les mobilités résidentielles

**Q19 – Quel indicateur est sensible aux valeurs extrêmes de la série ?**

- A. Le mode
- B. La médiane
- C. La moyenne
- D. L'écart inter-quartile

**Q20 – Qui fut le premier Directeur Général de l'Insee, de 1946 à 1961 ?**

- A. Francis-Louis Closon
- B. Jean Ripert
- C. Edmond Malinvaud
- D. Paul Champsaur

**Q21 – Quelle est la définition du taux de natalité ?**

- A. Le nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale moyenne de l'année
- B. Le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans
- C. Le nombre de naissances vivantes rapporté à la population de moins de 15 ans
- D. Le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme à un âge donné

**Q22 – Depuis mai 2024, les comptes nationaux sont diffusés en base :**

- A. 2015
- B. 2020
- C. 2022
- D. 2024

**Q23 – Quel ensemble de plateformes est développé pour généraliser l'usage du cloud à l'Insee ?**

- A. Square
- B. Kone
- C. Sfer
- D. Kub

**Q24 – Concernant l'inflation, quelle affirmation est vraie ?**

- A. Les loyers ne sont pas pris en compte dans l'indice des prix à la consommation (IPC)
- B. L'inflation alimentaire est de 30 % en 2024
- C. Le ralentissement de l'inflation ne signifie pas une baisse des prix
- D. Il n'y a pas de relevé par Internet dans le calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC)

**Q25 – Quelle est la fréquence de diffusion de l'indice de référence des loyers ?**

- A. Mensuelle
- B. Trimestrielle
- C. Annuelle
- D. Bisannuelle

**Q26 – En 2023, à propos des effectifs de l'Insee :**

- A. Plus de 50 % des agents font partie de la catégorie B
- B. Il y a légèrement plus d'hommes que de femmes
- C. La majeure partie des agents est âgée de moins de 50 ans
- D. Plus de 6 000 agents travaillent à l'Insee

**Q27 – À quelle opération l'Insee consacre-t-il habituellement le plus de budget ?**

- A. L'action régionale
- B. La comptabilité nationale
- C. L'indice des prix à la consommation
- D. Le recensement de la population

**Q28 – Quelle direction des ministères économiques et financiers collecte les informations sur les flux d'importation et d'exportation de biens, notamment à des fins statistiques ?**

- A. La direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI)
- B. La direction générale des Finances publiques (DGFIP)
- C. La direction générale des entreprises (DGE)
- D. La direction générale du Trésor (DGT)

**Q29 – Depuis la fin du baby-boom, quelle est l'année qui compte le moins de naissances en France ?**

- A. 1994
- B. 2004
- C. 2014
- D. 2024

**Q30 – Quel est l'un des objectifs de l'application Melodi ?**

- A. Industrialiser la production de questionnaires pour les enquêtes
- B. Offrir un accès centralisé à l'ensemble des jeux de données sur Insee.fr
- C. Permettre aux entreprises de répondre aux enquêtes
- D. Télécharger des musiques libres de droit pour les tweets

## 4.2. Les résultats du QCM

La note moyenne au QCM est de 2,72 sur 8. Ce niveau, qui peut apparaître comme faible, s'explique par le format de l'épreuve : la notation du QCM est négative en cas de réponse incorrecte, ce qui induit mécaniquement une diminution du résultat final par rapport à une épreuve qui ne prendrait en compte que les réponses correctes.

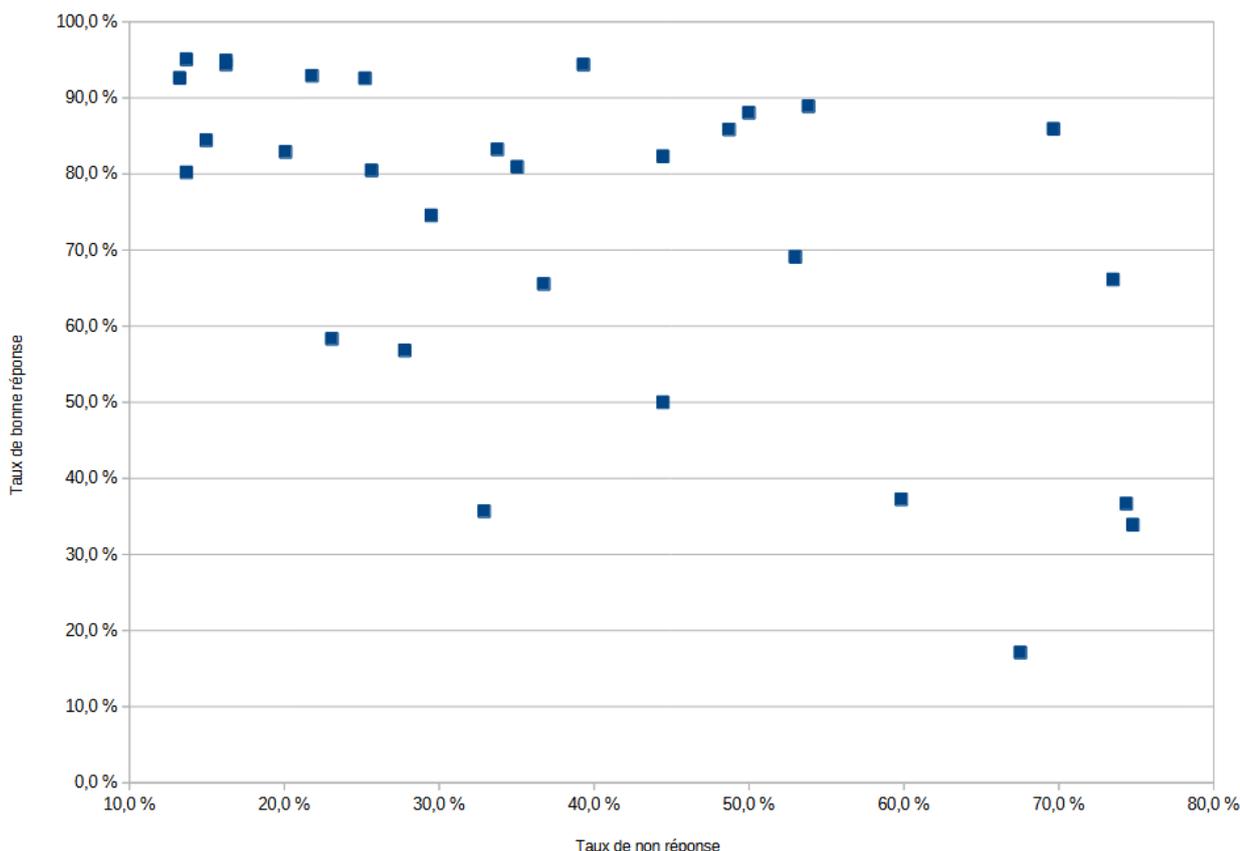
Le meilleur candidat a obtenu la note de 6,93. À l'inverse, 24 candidats ont obtenu la note de zéro. Ils étaient 7 l'an dernier et 17 en 2023. Globalement, les candidats ont moins bien réussi le QCM que l'année dernière, où la note moyenne des présents était de 3,88.

Les candidats ont répondu à environ dix-huit questions sur les trente : le taux de non-réponse s'élève à 38,4 %. Ce taux est plus fort que pour le concours précédent, pour lequel le taux de non-réponse n'était que de 32,9 %. Sept questions ont un taux de non-réponse supérieur à 50 %, dont trois à plus de 70 %.

Lorsqu'ils ont répondu, ils ont coché la bonne réponse un peu plus de trois fois sur quatre : le taux de bonne réponse est de 76,7 %. Ce taux est en baisse par rapport à l'année précédente (85,9 %).

La moitié des questions a un taux de bonne réponse supérieur à 82,2 %. Cette proportion diminue par rapport aux résultats de l'année précédente (86,7 %). Le nombre des questions pour lesquelles le taux de bonne réponse se situe à moins de 50 % augmente significativement : cinq questions cette année, contre deux l'année dernière.

En prenant chaque question individuellement, on observe une certaine relation, négative, entre le taux de non-réponse et celui de bonne réponse. Le graphique ci-dessous représente les questions selon leur taux de non-réponse (en abscisse) et de bonne réponse (en ordonnée). Globalement, plus la non-réponse augmente, plus le taux de bonne réponse diminue. Cependant, cette corrélation n'est pas parfaite : des questions à taux de bonne réponse identiques ont des taux de non-réponse très différents, et inversement.



### 4.3. Les remarques du jury

Le jury note que le nombre de candidats ayant obtenu la note de 0 est en augmentation par rapport aux années précédentes. Le taux de bonne réponse est également en diminution. C'est surtout cette diminution qui impacte les résultats des candidats, plus que l'importance de la non-réponse. Du fait du barème de notation, les candidats qui répondent au QCM sans connaître la bonne modalité s'exposent à la baisse de leur note, et pas seulement à son maintien. Le jury rappelle le **caractère pénalisant d'une mauvaise réponse**, comme le montre l'exemple ci-dessous.

*Sur 8 questions, un candidat connaît la réponse à 4 questions (Q1, Q4, Q5 et Q7). Pour les 4 autres, il n'est pas certain de sa réponse.*

	1er cas : Le candidat ne répond pas aux questions où il n'est pas certain de sa réponse	2ème cas : Sur les 4 questions où il n'est pas certain de sa réponse, le candidat tente de répondre à Q2 et Q8. Mais ses deux réponses sont fausses.	3ème cas : Le candidat tente de répondre à toutes les questions, y compris celles où il n'était pas certain de sa réponse. Et les 4 réponses sont fausses.
Q1	1	1	1
Q2	0	-1	-1
Q3	0	0	-1
Q4	1	1	1
Q5	1	1	1
Q6	0	0	-1
Q7	1	1	1
Q8	0	-1	-1
<b>Total points obtenus sur 8</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

La stratégie optimale est clairement de ne répondre qu'aux questions dont la réponse est connue avec le plus de certitude.

## 5. Les questions appelant des réponses courtes

Le candidat doit choisir trois questions parmi les cinq proposées. Il peut les traiter dans l'ordre qu'il souhaite, tout en respectant la consigne donnée : « Vous traiterez chacune des questions de manière structurée et synthétique ».

Les compétences attendues du candidat dans cet exercice portent sur la connaissance et l'ouverture sur son environnement professionnel, ainsi que sa capacité rédactionnelle : réponse dotée d'un plan ou du moins une réponse construite. Une question (cette année la question 5) évalue la capacité du candidat à dégager les résultats demandés d'un tableau chiffré et à les commenter succinctement en les organisant.

### 5.1. Les intitulés des questions

**Question 1** : Le PIB est un indicateur phare de l'Insee. Après avoir défini cet indicateur et précisé son mode de calcul, vous indiquerez ses limites et les alternatives permettant d'y remédier.

**Question 2** : Vous travaillez dans une équipe composée à 90 % d'hommes dont certains usent fréquemment de propos ou de comportements à connotation sexuelle. Après avoir rappelé ce que recouvre la notion de discrimination (définition, critères, outils de prévention et de sensibilisation en général et à l'Insee), vous décrierez de façon structurée les démarches à envisager en tant que témoin d'une telle situation.

**Question 3** : Le secret statistique est un fondement majeur pour le service statistique public (SSP). Après en avoir établi le cadrage juridique, vous rappellerez ce qu'il garantit et son utilité, ainsi que les règles en matière de diffusion de données pour veiller à son respect.

**Question 4** : La gestion du répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) est une des missions de l'Insee. Après avoir présenté son contenu et son utilité, vous en préciserez le processus d'alimentation ainsi que l'organisation mise en place au sein de l'institut pour sa tenue.

**Question 5** : À partir du tableau ci-dessous issu de l'Insee Focus n°346 publié le 19 décembre 2024, vous analyserez les dynamiques régionales en termes de croissance de population.

## Population des régions et taux de variation annuel de la population

Région	Population au 1er janvier 2022	Taux d'évolution annuel moyen Entre 2016 et 2022 (en %)		
		Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire apparent
Île-de-France	12 380 964	0,36	0,77	-0,41
Auvergne-Rhône-Alpes	8 163 884	0,51	0,22	0,29
Nouvelle-Aquitaine	6 113 384	0,49	-0,19	0,69
Occitanie	6 080 731	0,77	-0,04	0,8
Hauts-de-France	5 998 916	-0,02	0,18	-0,2
Grand Est	5 560 079	0,01	0,01	0,01
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 170 312	0,49	0,07	0,42
Pays de la Loire	3 879 216	0,62	0,12	0,5
Bretagne	3 422 845	0,58	-0,11	0,69
Normandie	3 339 074	0,02	-0,02	0,04
Bourgogne-Franche-Comté	2 803 977	-0,09	-0,15	0,07
Centre-Val de Loire	2 581 597	0,02	-0,05	0,08
Corse	351 276	1,02	-0,13	1,16
<b>Métropole</b>	<b>65 846 255</b>	<b>0,35</b>	<b>0,16</b>	<b>0,19</b>
Outre-Mer hors Mayotte	1 914 318	0,19	0,85	-0,66
<b>France hors Mayotte</b>	<b>67 760 573</b>	<b>0,35</b>	<b>0,18</b>	<b>0,16</b>

Lecture : entre 2016 et 2022, la population française a augmenté en moyenne de 0,35 % par an dont 0,18 % dû au solde naturel

Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population

Champ : France hors Mayotte, géographie administrative au 1er janvier 2024.

Source : Insee, recensements de la population, état civil.

## 5.2. Les résultats des questions à réponses courtes

Pour les questions appelant des réponses courtes, la moyenne des notes des présents est de 4,75 sur 12. La moitié des candidats a eu une note supérieure à 4,74. Le meilleur candidat a obtenu la note de 8,63. Les notes globales des présents sont inférieures à celles de l'année dernière, où la moyenne était de 5,25 et la médiane de 5,34.

La réponse la mieux notée par le jury à chaque question courte est disponible en accès libre sur le site de l'Insee dans la rubrique :

Accueil / L'Insee et la statistique publique / Travailler à l'Insee / Liste et dates des concours / Contrôleur / Contrôleur première classe / Historique des documents téléchargeables

## 5.3. Les remarques du jury

Le jury attire l'attention des candidats sur la gestion du temps de l'épreuve. **Un candidat qui ne traite qu'une ou deux questions appelant des réponses courtes se pénalise d'autant immédiatement.** Ainsi, cette année, 30 candidats n'ont répondu qu'à deux questions, 15 candidats n'ont répondu qu'à une seule question, et 4 candidats n'ont répondu à aucune question. Aucun de ces 49 candidats n'a été admis.

Inversement, **un candidat qui traite plus de trois questions se pénalise également.** Dans ce cas, le jury ne corrige que les réponses aux trois premières questions dans l'ordre de la copie, et le reste n'est pas pris en compte.

Les sujets proposés s'attachent aux connaissances et compétences attendues d'un contrôleur de première classe. Ils concernent un champ assez large de manière à tenir compte de la diversité des parcours professionnels des agents.

Le jury rappelle qu'un candidat, appartenant à la population des agents de l'Insee, quel que soit son lieu d'affectation, se doit d'être ouvert sur son environnement professionnel et de se tenir régulièrement informé sur les outils, les travaux, les missions de l'Insee et leurs évolutions, sans se cantonner au périmètre de son poste ou de ses postes occupés précédemment. Le format de l'épreuve imposant de répondre à trois questions, le candidat devra forcément apporter des éléments de connaissances sur un ou plusieurs thèmes ne relevant pas de son quotidien de travail.

Le jury note une très forte hétérogénéité des copies, certaines d'un niveau très satisfaisant, d'autres démontrant des connaissances très insuffisantes, sur un ou plusieurs sujets. Six candidats ont obtenu une note supérieure à 8 sur 12 et à l'inverse 14 candidats ont eu moins de 2 sur 12.

Le jury attire l'attention des candidats sur l'importance de la construction de leur réponse. Elle manque souvent de rigueur et parfois de concision. Le jury conseille donc aux candidats de bien lire et analyser la question posée pour en déterminer son champ. Un paragraphe qui répond précisément à la question est préférable à un long développement qui couvre un sujet plus vaste.

Les candidats doivent clairement préciser la question qu'ils traitent, a minima en mentionner le numéro. Chaque réponse doit comporter une introduction, un développement et une conclusion. Il y a trop de copies où cette structure de réponse n'est pas respectée.

Si l'introduction – qui ne doit pas se résumer à une simple reprise de l'énoncé de la question – semble être mieux maîtrisée par les candidats, il n'en est pas de même pour la conclusion, trop souvent absente des copies. Proposer une ouverture pertinente ou une réflexion sur le sujet traité est toujours apprécié.

Le jury attend aussi des phrases construites, avec un ordonnancement des idées et des mots de liaison. Les transitions sont importantes pour expliciter le raisonnement et l'enchaînement des idées.

Il n'y a pas de consigne précise sur la longueur des réponses, celles-ci devant être « structurées et synthétiques ». Le jury apprécie davantage un écrit court, mais juste et bien construit, qu'une réponse

contenant des répétitions, des éléments hors sujet et / ou des inexactitudes. De plus, une réponse « allongée » ainsi pénalisera le candidat, en lui laissant moins de temps pour répondre au reste de l'épreuve. Dans tous les cas, il n'est pas de bon ton d'écrire des éléments faux sur le sujet choisi.

Des opinions personnelles peuvent parfois être formulées, lorsque le sujet le précise explicitement, voire dans l'introduction ou la conclusion. Elles doivent alors être présentées de manière constructive et mesurée, en se cantonnant strictement au domaine professionnel.

Le jury a pu apprécier le soin apporté à certaines copies, et l'assez bon niveau d'orthographe des candidats. Dans ce domaine, les accents sont requis et font partie de l'évaluation de la qualité orthographique de la copie. Les candidats doivent soigner leur écriture, la présentation de la copie, respecter les règles de langage et grammaticales élémentaires (utilisation de synonymes par exemple pour éviter les répétitions de mots). Dans ce cadre, une relecture est souvent un moyen efficace de gagner en qualité. Les candidats ne doivent pas hésiter à espacer d'une ligne les écrits pour améliorer la lisibilité.

Le profil type d'une bonne copie est celui où trois questions ont été traitées sur les cinq proposées, sans contresens ni hors-sujet, en mettant en évidence des connaissances générales sur le sujet, l'ensemble étant rédigé de manière structurée et claire, en suivant le plan proposé dans le libellé de la question.

**Question 1 : Le PIB est un indicateur phare de l'Insee. Après avoir défini cet indicateur et précisé son mode de calcul, vous indiquerez ses limites et les alternatives permettant d'y remédier.**

Cette question a été choisie par un peu moins de la moitié des candidats (106 candidats). Elle a été globalement très bien comprise : la note moyenne obtenue sur cette question est la meilleure des cinq questions, avant même celle qui porte sur l'analyse du tableau de données.

La définition du PIB est souvent bien connue mais peu de candidats citent les trois approches existantes. L'actualité, sur les comptes augmentés, est maîtrisée par les candidats ; les limites et alternatives de l'indicateur également. À l'inverse, le mode de calcul apparaît peu dans les copies. Il y a également peu d'éléments chiffrés, alors que sur un tel indicateur un minimum d'illustrations est attendu. Une partie significative des candidats ne structurent pas suffisamment leur réponse, alors que le plan est clairement annoncé dans la question.

**Question 2 : Vous travaillez dans une équipe composée à 90 % d'hommes dont certains usent fréquemment de propos ou de comportements à connotation sexuelle. Après avoir rappelé ce que recouvre la notion de discrimination (définition, critères, outils de prévention et de sensibilisation en général et à l'Insee), vous décrierez de façon structurée les démarches à envisager en tant que témoin d'une telle situation.**

Cette question a été choisie dans une proportion à peu près égale à la première question (104 candidats). Les candidats ont obtenu des résultats corrects, avec la troisième note moyenne, derrière les première et cinquième questions. La note médiane est également en troisième position.

Sur cette question de mise en situation, même s'ils ne maîtrisent en général pas le cadre législatif précis, les candidats connaissent les dispositifs ressources et se montrent sensibles à leur environnement de travail. Le développement du sujet comporte souvent des redondances, sans doute du fait de la formulation du sujet en deux niveaux de réponse, sur les outils puis les démarches. Comme pour la première question, la structuration de la réponse est trop souvent lacunaire.

**Question 3 : Le secret statistique est un fondement majeur pour le service statistique public (SSP). Après en avoir établi le cadrage juridique, vous appellerez ce qu'il garantit et son utilité, ainsi que les règles en matière de diffusion de données pour veiller à son respect.**

Cette question a été choisie dans une proportion à peu près équivalente aux deux précédentes (108 candidats). Les notes obtenues sont en moyenne médiocres, la note moyenne est la plus faible des cinq questions. À la différence des autres sujets, il y a très peu de copies excellentes.

La partie sur le cadrage juridique est globalement maîtrisée, contrairement aux deux autres sur l'utilité du secret statistique et les règles de diffusion associées dont le contenu est décevant. Au-delà de la connaissance de son existence, il était attendu que le candidat sache à quoi sert le secret statistique et également comment il s'applique dans un cas simple. Sur la forme, il manque trop souvent les éléments de base de structuration de la réponse, à commencer par l'introduction et la conclusion.

**Question 4 : La gestion du répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) est une des missions de l'Insee. Après avoir présenté son contenu et son utilité, vous en préciserez le processus d'alimentation ainsi que l'organisation mise en place au sein de l'institut pour sa tenue.**

Cette question a été choisie dans les mêmes proportions que les trois précédentes (110 candidats). La note moyenne est assez faible, en avant-dernière position dans les cinq questions, mais elle est nettement supérieure à celle du sujet sur le secret statistique. Il y a également quelques très bonnes copies.

Les parties sur le contenu et l'utilité du répertoire sont correctes, et en général mieux réussies que celles sur le processus d'alimentation et l'organisation à l'Insee. Il manque souvent la mention du NIR, qui a été cité par peu de candidats. Le fichier des prénoms, qui reste une vitrine de l'Institut, a été oublié. Concernant la structure de la réponse, la présence d'idées d'ouverture ou d'éléments de cadrage a été appréciée.

**Question 5 : À partir du tableau ci-dessous issu de l'Insee Focus n°346 publié le 19 décembre 2024, vous analyserez les dynamiques régionales en termes de croissance de population.**

Cette question a été la plus choisie parmi les cinq proposées : 86 % des candidats l'ont sélectionnée, soit deux fois plus que les autres questions. Cependant, cette proportion est en baisse par rapport à l'année dernière, où la question d'interprétation de tableau avait été choisie par 94 % des candidats. Contrairement aux années précédentes, elle n'obtient pas la meilleure note moyenne, mais seulement la deuxième, après le sujet sur le PIB.

Sur la forme, trop de candidats oublient de citer la source, le champ et l'objet, qui sont pourtant des éléments facilement mobilisables. La structuration de la réponse (introduction, synthèse, conclusion) reste indispensable, même pour cette question d'analyse chiffrée. Sur le fond, il n'est pas utile de détailler l'ensemble des chiffres du tableau, le jury attend une sélection des informations pertinentes. Mais les constats énoncés doivent être étayés par des chiffres correctement sélectionnés et cités. Certaines copies ne citent aucun chiffre, ce qui les pénalise. L'analyse doit également être structurée, en réalisant une synthèse, et allant du général au plus détaillé.

L'introduction est globalement réussie, mais le cadrage gagnerait souvent à être précisé, notamment en ce qui concerne la comparaison de l'évolution de la population des régions avec la métropole. Les hausses et les baisses ont été identifiées, mais l'analyse de la stabilité reste en général superficielle, alors qu'elle constitue un élément d'information important. Plus globalement, l'identification et l'interprétation des facteurs explicatifs (solde naturel, solde migratoire apparent) restent assez limitées et auraient mérité d'être davantage développées. La notion mathématique de contribution (à la croissance) n'apparaît pas toujours maîtrisée. Enfin, le candidat a le droit de proposer des éléments d'explication, qui pourront montrer ses connaissances sur le sujet en particulier dans la conclusion, qui ne doit pas être une simple redite.

## 6. Les références juridiques du concours

- Décret 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'État modifié par le décret n°2016-581 du 11 mai 2016.
- Décret 2010-1719 du 30 décembre 2010 portant statut particulier des contrôleurs de l'Insee.
- Décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État.
- Décret n°2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État.
- Arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel d'accès au grade de contrôleur de 1<sup>re</sup> classe de l'Insee.

## ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CONCOURS

**Tableau 1 : De l'inscription à l'admission**

Année	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admis	Taux d'admission
2020	240	175	72,9 %	47	26,9 %
2021	189	161	85,2 %	45	28,0 %
2022	204	186	91,2 %	46	24,7 %
2023	290	262	90,3 %	42	16,0 %
2024	260	234	90,0 %	58	24,8 %
2025	266	234	88,0 %	47	20,1 %

**Tableau 2 : Les candidats par genre, concours 2025**

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total	Part des femmes	Part des hommes
Présents	136	98	<b>234</b>	58,1 %	41,9 %
Admis	23	24	<b>47</b>	48,9 %	51,1 %
Taux d'admission	16,9 %	24,5 %	<b>20,1 %</b>	-	-

**Tableau 3 : Les candidats par âge, concours 2025**

	24-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55 ans et +	Total
Présents	22	59	45	32	43	33	234
Admis	13	18	7	4	3	2	47
Taux d'admission	59,1 %	30,5 %	15,6 %	12,5 %	7,0 %	6,1 %	20,1 %

**Tableau 4 : Les candidats par établissement, concours 2025**

	Directions régionales	Direction générale	Autres (y compris SSM*)	Total
Présents	207	23	4	234
Admis	43	4	0	47
Taux d'admission	20,8 %	17,4 %	0,0 %	20,1 %

\* SSM : Services statistiques ministériels

## **ANNEXE 2 : PROGRAMME DU CONCOURS**

### **1) Fondamentaux statistiques, économiques et démographiques**

#### **11) Statistique descriptive**

- Effectifs, fréquences, population, variables, caractères
- Indicateurs de tendance centrale et de dispersion
- Relation entre deux variables quantitatives
- Indicateurs de concentration
- Indices

#### **12) Notions économiques de base**

- Comptabilité nationale (secteurs institutionnels, territoire économique, ressources, emplois, équilibre)
- PIB, circuit économique
- Agents économiques
- Activité économique, secteurs, branches, entreprises, productivité
- Marché du travail, emploi, chômage
- Revenus, salaires, dépense, épargne
- Croissance
- Pouvoir d'achat
- Indices (indice des prix à la consommation et indice de référence des loyers)

#### **13) Démographie**

- Indicateurs élémentaires (solde naturel, migratoire, taux de natalité, de mortalité, indice de fécondité, espérance de vie)
- Pyramide des âges
- Transition démographique

### **2) Connaissance de l'Insee**

#### **21) L'Insee : son organisation, ses missions, ses travaux, ses outils**

Informatique, postes de travail, logiciels bureautiques, sécurité, chartes d'utilisation

#### **22) L'environnement et la gouvernance de l'Insee**

### **3) Questions d'actualité, grands dossiers de l'Insee du moment**

## ANNEXE 3 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

#### Arrêté du 10 janvier 2025

fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours professionnel ouvert en 2025 pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques

**Le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-1719 du 30 décembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, notamment son article 12 ;

Vu le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur 1<sup>ère</sup> classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

#### Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** - Le jury du concours professionnel ouvert en 2025 pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est composé comme suit :

